

Les « pressions contradictoires » autour des notes du baccalauréat

Sylvie Lecherbonnier

Entre contrôle continu, épreuves terminales et Parcoursup, le chantier de l'évaluation du bac, dont les épreuves ont débuté lundi, apparaît inachevé

Plus de 531 000 élèves de terminale générale et technologique s'apprêtent à vivre une semaine intense avec le passage de l'épreuve de philosophie, lundi 16 juin, puis des épreuves des enseignements de spécialité, de mardi à jeudi. Leur restera ensuite le grand oral avant, pour la plupart, de quitter le lycée pour rejoindre les études supérieures. Leur stress est cependant moindre que pour les générations antérieures : leur note aux épreuves terminales aura peu d'incidence sur la suite de leur parcours : 40 % de la note finale du baccalauréat provient du contrôle continu et les jeux sont déjà faits sur Parcoursup.

Six ans après la réforme du baccalauréat, cette nouvelle donne a placé les notes attribuées par les professeurs de 1^{re} et de terminale au carrefour de multiples enjeux, voire d'injonctions contradictoires : évaluer la progression d'un élève, établir une partie de sa note finale au bac, mais aussi constituer le dossier qui permettra aux formations du supérieur de départager les élèves.

Les évolutions, année après année, de l'architecture du baccalauréat, pour contrecarrer ses défauts de conception ou s'adapter à la situation pendant les « années Covid », ont fini par donner aux bulletins scolaires un poids qu'ils n'avaient pas à l'origine, sans pour autant permettre de lancer une réflexion d'ampleur. Ce chantier de l'évaluation reste en grande partie inachevé et la priorité est aujourd'hui à la stabilité, alors que la session 2025 est la seule à se dérouler suivant les mêmes modalités que la précédente session depuis 2019.

« On se retrouve dans une double impasse avec, d'un côté, un bac qui a beaucoup bougé et qu'il faut stabiliser et, de l'autre, un contrôle continu qu'on a voulu rendre collectif alors même que l'exercice de notation reste profondément un travail individuel chez les enseignants », remarque Alexis Torchet, secrétaire national de la CFDT-Education formation recherche publiques.

Une étude du service statistique du ministère de l'éducation nationale, publiée en avril, vient pourtant questionner à nouveau les enjeux de notation. Pour la première fois, la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance a comparé les notes obtenues tout au long de l'année aux notes le jour de l'épreuve terminale, dans sept enseignements de spécialité et en philosophie. Il en ressort des écarts de notation selon les disciplines, les établissements et les enseignants.

Dans ce panel, les mathématiques font figure d'exception : c'est la seule matière où les notes du contrôle continu sont inférieures aux notes des épreuves terminales dans les trois quarts des lycées. A l'inverse, les notes obtenues tout au long de l'année sont souvent supérieures à celles des épreuves terminales en philosophie et en histoire, géographie, géopolitique, sciences politiques (HGGSP).

Plus largement, dans toutes les disciplines, « plus la note moyenne à l'épreuve terminale de l'établissement est élevée, plus l'établissement sous-note les élèves en contrôle continu », remarque l'étude. Un constat qui se révèle particulièrement prégnant en mathématiques : pour une moyenne de 15 à l'épreuve terminale, les écarts de notation entre le contrôle continu et l'examen varient de 0 à -4. Les établissements privés sous contrat et les lycées publics huppés des métropoles ont tendance à davantage sous-noter dans cette discipline. A l'inverse, les établissements ruraux sont globalement plus généreux au contrôle continu par rapport aux résultats des épreuves terminales. Cette diversité de notation se retrouve au sein d'un même lycée, constate cette enquête.

Stratégies d'évitement

Ces différences sont moins bien acceptées que par le passé, tant le poids du contrôle continu s'est renforcé. Les parents sont plus prompts à contester une note si elle doit plomber la moyenne de leur enfant ; les élèves peuvent mettre en place des stratégies d'évitement des évaluations dès lors que leur moyenne leur apparaît satisfaisante. Ces angoisses ont, en outre, fait naître une concurrence entre les enseignements de spécialité. « Il existe une obsession autour de la notation et, en parallèle, une absence de réflexion systémique sur la signification des pratiques d'évaluation », observe le sociologue Pierre Merle.

Conscient du caractère sensible du sujet, le ministère de l'éducation nationale prend au sérieux ces écarts de notation. « *Tout est fait pour mettre en place le plus d'équité possible*, assure la directrice générale de l'enseignement scolaire, Caroline Pascal. *Le travail s'affine et s'améliore au fur et à mesure du recul que prennent les équipes* », affirme-t-elle, même si « *les enseignants, généralement aussi correcteurs du bac, évaluent de manière juste* ».

A bas bruit néanmoins, le ministère scrute les lycées où les écarts de notation sont jugés trop importants. Enseignante de mathématiques dans l'académie de Créteil, Sophie (qui souhaite rester anonyme) en a été témoin : des inspecteurs d'académie sont venus dans son établissement – socialement favorisé – pour conduire un travail autour de l'évaluation. En cause : une différence de plus de 2 points entre les notes tout au long de l'année et l'examen de terminale.

« *La démarche est très culpabilisante*, estime l'enseignante. *L'épreuve ne reflète pas l'entièreté du programme et donc ce qu'on évalue pendant toute l'année.* » Cette professeure ne propose pas toujours « *des devoirs aussi formatés que ceux du bac* », car elle veut aussi préparer ses élèves aux études supérieures et travaille sur leur progression en alternant petits exercices et grands devoirs. Sophie ne comprend pas, dès lors, pourquoi la note à l'épreuve terminale servirait de mètre étalon.

Cette question reste sans réponse. « *Il s'exerce aujourd'hui des pressions contradictoires sur la note. On en attend des objectifs qu'elle ne peut pas cumuler* », analyse Thibaut Poirot, professeur d'histoire-géographie. « *La note en cours d'année devient certificative et ne peut plus être totalement formative. Cela brouille les fonctions de l'évaluation* », abonde la coprésidente de l'Association des professeurs de sciences économiques et sociales, Amandine Oullion.

La préoccupation autour de l'évaluation revient de manière lancinante depuis les débuts du nouveau bac. Lors des discussions autour de la réforme de l'examen, en 2018, le contrôle continu était jugé inégalitaire et peu garant d'un examen national par nombre d'enseignants. Leur syndicat majoritaire, le SNES-FSU, avait porté cette opposition.

Après l'échec, en 2020, des épreuves communes de contrôle continu, prévues pour objectiver cette notation tout au long de l'année, mais véritable usine à gaz en matière d'organisation, le ministère de l'éducation avait demandé à chaque lycée d'établir un projet d'évaluation pour l'établissement qui cadre le contrôle continu. Là encore, ce document n'a pas eu l'effet escompté. Jugé « *contraire à la liberté pédagogique des enseignants* » par le SNES-FSU notamment, il est le plus souvent resté cantonné à de grands principes assez vagues.

« *C'est pourtant une solution pour faire de la notation un enjeu collectif et clarifier les règles pour les familles* », affirme Pierre Mathiot, concepteur avec Jean-Michel Blanquer de la réforme du baccalauréat. Pour l'enseignant-chercheur, « *il faudrait distinguer contrôle continu et livret scolaire et ne pas prendre en compte toutes les notes de l'année pour le baccalauréat.* » Adrien Misson, professeur d'espagnol à Nantes et référent lycée général et technologique au SE-UNSA, avance, lui, l'idée d'une banque de sujets nationaux, largement fournis et dotés de correction, dans laquelle chaque enseignant pourrait piocher tout au long de l'année.

Nouveaux enjeux

Mais aujourd'hui, après une période agitée et dans un contexte politique peu porteur, la volonté de statu quo domine du côté de la ministre de l'éducation nationale, Elisabeth Borne, même si la question d'une évaluation globale de la réforme se pose. De nouveaux enjeux pourraient néanmoins rouvrir le dossier plus rapidement que prévu.

L'Association des professeurs de philosophie de l'enseignement public vient ainsi de lancer une grande réflexion autour de l'essor de l'intelligence artificielle et de ses conséquences. « *On ne peut plus noter les devoirs faits à la maison car ils sont tous réalisés avec ChatGPT*, explique Marie Perret, enseignante dans l'académie de Versailles. *Dans le même temps, on ne peut plus organiser de devoirs sur table de quatre heures car l'emploi du temps des lycéens ne le permet plus.* » Une impasse dont ces enseignants veulent sortir et qui pourrait, à nouveau, modifier l'équilibre, déjà difficile à trouver, de ce « nouveau bac ».